



orchestredechambredeParis

L'Orchestre de chambre de Paris recherche un(e) apprenti(e) pour sa régie d'orchestre pour la saison 21-22

Créé en 1978, l'Orchestre de chambre de Paris avec son directeur musical Lars Vogt est composé de 43 musiciens permanents et de 14 personnels administratifs et techniques. L'OCP a pour vocation de promouvoir le répertoire d'orchestre de chambre à Paris, en France et à l'étranger, d'encourager la création musicale et de développer un projet artistique et territorial fort et structurant dans l'est parisien, particulièrement en direction des jeunes et des personnes peu sensibilisées à la musique. Orchestre résident à la Philharmonie de Paris, l'Orchestre de chambre de Paris développe des partenariats avec de nombreux autres lieux parisiens dont le Théâtre des Champs-Élysées, la salle Cortot, le Théâtre 13, la MC 93 Bobigny, etc. Labellisé "orchestre national en région", l'Orchestre de chambre de Paris bénéficie des soutiens de la Ville de Paris et de la Drac Ile-de-France - Ministère de la culture et de l'aide d'entreprises partenaires et de mécènes privés.

Mission :

Placé au sein du service Production – Régie, sous l'autorité du directeur de production et de la régisseuse de production, l'apprenti participera à la préparation technique des productions de l'orchestre de chambre de Paris au travers notamment des tâches suivantes :

- Régie plateau, mise en place technique, suivi des répétitions & concerts
- préparation des fiches techniques
- participation à la Gestion, location des instruments et matériels techniques nécessaires aux productions
- Organisation et suivi des transports de matériel– location des instruments et matériels techniques nécessaires aux productions
- Participation à l'organisation des concours de recrutement des musiciens
- En fonction du profil, gestion autonome des concerts de musique de chambre (préparation, exploitation).
- Initiation à l'utilisation du logiciel Autocad
- Maintenance du matériel

Les multiples activités de l'orchestre de chambre de Paris permettront à l'apprenti d'être au contact de l'orchestre et de ses artistes. De surcroît, l'apprentissage se déroule dans le complexe de la Philharmonie de Paris, ainsi que d'autres salles parisiennes prestigieuses permettant de multiplier les rencontres et les expériences. Avec une administration à taille humaine, l'apprentissage permettra aussi de découvrir les différents services nécessaires à la gestion d'un orchestre.

Profil :

- Etudiant(e) issu(e) de musicologie ou management de la musique
- maîtrise du solfège, alliée à la pratique d'un instrument à cordes
- Maîtrise des outils informatiques courants (Word, Excel...)
- Capacité à manipuler les instruments et accessoires d'orchestre
- Organisé(e), dynamique et réactif(ve) avec un bon sens du relationnel
- Pratique de l'anglais

Cadre et conditions de l'apprentissage :

Le contrat d'apprentissage s'effectue dans le cadre de la Licence professionnelle « Métiers de la scène lyrique » du CFA Métiers des arts de la scène option Régie d'orchestre.

Le candidat doit avoir 29 ans maximum, avoir validé un Bac+2 minimum et justifier de solides connaissances musicales. Au terme de son année, il pourra valider une Licence professionnelle de niveau Bac+3, délivrée par l'Université de Lorraine, partenaire du CFA Métiers des arts de la scène.

Candidature à envoyer (CV et lettre de motivation) dès que possible, à :

Orchestre de chambre de Paris
M. Morel, Directeur de production
221 avenue Jean Jaurès, 75019 Paris | Tél. 01 41 05 72 40 | apprentissage@ocparis.com
en copie au : cfa@opera-national-lorraine.fr

Pour plus d'informations sur les activités de l'orchestre
www.orchestredechambredeparis.com

Pour plus d'informations sur le CFA Métiers des Arts de la Scène – Opéra National de Lorraine et la Licence Professionnelle Métiers de la scène lyrique.

Contactez Annabelle SALMON, scolarité au 03.54.50.60.93 ou à l'adresse cfa@opera-national-lorraine.fr
www.cfa-operaorchestre.fr